

## **Communiqué de presse**

### **Canicule : la santé des personnels : une responsabilité de l'Etat-employeur**

Le SNES-FSU Poitiers regrette l'attentisme, les tergiversations de l'État, à tous les niveaux, devant l'enjeu de santé publique que soulève l'épisode caniculaire qui fait suffoquer la France actuellement. Protéger les personnels supposerait aujourd'hui bien plus que quelques recommandations.

Le SNES-FSU Poitiers a écrit à M le Recteur pour lui demander la plus grande vigilance sur ces questions, alors que les cours se poursuivent et que élèves et personnels sont encore engagés dans les opérations d'examen.

L'épisode de canicule, qui nous touche et dure, met les organismes à rude épreuve.

Or, nos établissements scolaires sont très peu adaptés: rares y sont les salles à l'abri du rayonnement solaire, les équipements de protection contre ce rayonnement, les cours sont encore trop peu végétalisées, on n'y trouve pas toujours de fontaine à eau etc...

Nos collègues craignent légitimement pour leur santé et celle des élèves qui leur sont confiés. Pour certains, les épreuves d'interrogation orale se poursuivront alors que l'état de fatigue est déjà patent. Pour les collègues qui corrigeront le DNB, la journée de mardi s'annonce excessivement chaude.

Il faut, sans tarder, investir durablement pour assurer la sécurité et la santé des usagers et personnels en périodes de fortes chaleurs. En tant que responsable de la santé des personnels, l'État doit prévoir des aménagements d'emploi du temps en amont de ces épisodes qui se produiront à l'avenir avec une récurrence dont plus personne ne doute.

A court terme, pour la semaine à venir, nous appelons à des mesures de précaution extrême et demandons à M le Recteur de veiller à ce que les recommandations soient partout appliquées avec la plus grande diligence. Nous resterons en alerte pour accompagner nos collègues comme il se doit.